

AG 2024

Association Sauvez les Forêts du Gibloux

AG du 11 avril 2024

Rapport du Président

Dans ce rapport je vais me concentrer sur l'essentiel, les grands défis futurs

Depuis avril 2023 dans notre canton c'est surtout au niveau politique que se sont menés les combats contre les projets éoliens. Grâce à son engagement extraordinaire et inlassable, notre députée Antoinette de Weck a su mobiliser de nombreux députés favorable à notre cause. Ainsi notre Grand Conseil a contraint le Conseil d'Etat à nommer un comité de pilotage pour réviser la planification des projets éoliens du Canton. Comme vous le savez de nombreuses personnes s'étaient mobilisés pour démontrer que notre planification cantonale était biaisée, conflits d'intérêts et surtout une démarche inadmissible pour ne pas dire malhonnête pour en définir les contours. Ce fait, malgré tous les documents qui ont été obtenus grâce à la loi sur la transparence qui prouvent cette planification déloyale le CE n'a jamais voulu le reconnaître. Pire suite à la décision de nos députés il a nommé un comité totalement déséquilibré avec probablement pour objectif de confirmer la justesse de la planification actuelle. Il a même été jusqu'à nommer le directeur de Suisse Eole dont le seul objectif est de défendre les intérêts des fabricants d'éoliennes et de leurs promoteurs. La quasi-totalité des communes concernées a fait recours contre la composition de ce COPIL. Malheureusement la commune de Villorsonnens ne s'est pas solidarisée avec cette démarche. Notre association est intervenue auprès de cette dernière par courrier. Elle nous a répondu qu'elle voulait être libre de sa politique et de vouloir défendre les intérêts de sa population seule. Elle a c'est-à-dire dénoncé les accords qui avaient été signés avec Promovo et Greenwatt, elle a aussi pris position auprès du CE pour lui demander de refaire correctement sa planification. Malheureusement elle n'a jamais pris une position claire et tranchée par rapport à une éventuelle implantation d'éoliennes sur son territoire. Son dernier courrier reste en partie

ambigüe à ce sujet, alors que l'assemblée communale s'est clairement prononcée contre ces projets. Notre association interviendra à nouveau lors de la prochaine assemblée communale.

Ceci étant 'est aujourd'hui au niveau fédéral que tout se joue. Avec Paysage Libre Suisse nous avons soutenu le lancement du référendum contre le Mantelerlass, la nouvelle loi sur l'énergie qui accorde la priorité absolue aux projets de production d'énergie renouvelable au détriment de toutes autres considérations, en clair les lois sur la protection de l'environnement et du paysage ne peuvent pas être opposées contre un projet à l'exception dans les sites classés d'importance nationale. Même les réserves naturelles peuvent être utilisées pour des projets éoliens et naturellement les forêts. En fait le CF Roesti a déclaré que les juges en cas d'opposition n'auraient pas besoin de procéder à une analyse et à une pesée d'intérêt car la loi est absolument claire et ne permet aucune interprétation. De plus toutes les compétences du niveau communal sont supprimées. Les décisions sont prises au niveau supérieur canton ou confédération, la je dois avouer que je ne suis pas au clair.

Le référendum ayant abouti, (je remercie toutes celles et ceux qui ont récolté des signatures) nous voterons sur ce sujet le 9 juin. La campagne des promoteurs de cette loi est forte et elle dispose d'important moyens. Réjouissant est le désaveu du CF Roesti par la base de l'UDC qui est particulièrement sensible à la suppression du droit des communes de décider de l'aménagement de leur territoire.

Par conséquent nous devons par tous les moyens sensibiliser nos concitoyennes et concitoyens sur l'importance de cette votation. Son acceptation serait un premier pas vers l'implantation de 3 à 4000 éoliennes sur le plateau suisse dont certainement plusieurs centaines dans notre canton. Je vous encourage à utiliser les réseaux sociaux et aussi les lettres de lecteur pour faire la promotion du non.

Ceci étant le risque de perdre cette votation est réel. Toujours avec Paysage libre Suisse, deux initiatives fédérales ont été lancées

La première :

- Pour la protection de la démocratie directe face aux parcs éoliens ,
(initiative pour la protection des communes)
- En clair un parc éolien doit obtenir l'approbation de la population de la commune concernée et des communes limitrophes.

La deuxième :

Contre la destruction de nos forêts par des éoliennes, initiative pour la protection des forêts.

Pour les deux initiatives la récolte de 100 000 signatures doit être faite avant le 30 juillet 2025.

A souligner les engagements extraordinaires d'Elias Vogt président de PLS, d'Antoinette de Weck membre du comité et de Michel Fior porte-parole qu'il faut chaudement remercier.

En conséquence il y a déjà ce soir des formulaires pour la récolte des signatures et pour la commande de formulaires. Ces deux initiatives sont véritablement notre dernière chance d'éviter le saccage de nos espaces libres et de nos forêts et par là de notre qualité de vie par la construction d'éoliennes géantes.

Nous devons dans ce pays développer la production d'énergies renouvelables en particulier l'hydraulique, le solaire, la biomasse, la géothermie.

Mais il faut être réaliste la sécurité d'approvisionnement en énergie électrique ne peut pas être assuré uniquement avec du renouvelable intermittent. Actuellement cette sécurité est assurée par nos centrales nucléaires d'une part et les centrales nucléaires françaises d'autre part.

Refuser les nouvelles technologies nucléaires nous conduira à construire des centrales à gaz ce que d'ailleurs nous avons déjà commencé à faire . L'exemple de notre voisin l'Allemagne est là pour de l'impasse ou ça conduit.

En résumer nous avons dans notre association en collaboration avec Paysage Libre Fribourg, avec toutes les associations qui mènent une lutte similaire à la nôtre , **la mission de promouvoir le non à la loi Mantelerlass et surtout à faire aboutir et gagner les deux initiatives fédérales.**

Je vous remercie de votre soutien et de votre attention.

Charles Phillot